

Vivre à Arbin

Lettre à un Ami

Conseil Municipal

Publications Municipales

Lettre n°169.

Bien cher Albinus,

QUAND MEME...

Deux ans déjà, presque jour pour jour, depuis le dernier bulletin municipal. Disons plutôt album photos... 150 photos en 52 pages record largement battu ! Toujours pas de mentions légales, pourtant obligatoires, et le nom de l'imprimeur a cette fois disparu. Un lifting de charte graphique fait maintenant apparaître une grappe à chaque page. Pourquoi attendre 2 ans ? Albinus comme je te l'expliquais dans ma lettre 151 les élus ne peuvent communiquer dans les 3 mois qui précèdent une élection. Je te rappelle que les élections ont eu lieu le 15/03/2020. L'équipe sortante avait donc plus de 2 mois pour préparer le bulletin retraçant l'année 2019 afin qu'il soit édité en avril puisque nous n'avions qu'un seul tour, et pour cause. Dans la négative la nouvelle équipe, dans laquelle figurent plusieurs anciens, pouvait le mettre en page dans la foulée de l'élection. Un bon exercice pour revoir ou prendre connaissance de l'état des lieux de 2019. Eh bien non... on a fait l'impasse quitte à nous ressortir quelques informations plus que réchauffées. J'en veux pour preuve l'état civil avec le rappel de décès de février 2019. Les familles ont certainement apprécié. Mais, au fait, que nous dit-on ?

Dans son édito le Maire déclare : « *Nous avons à cœur de vouloir continuer à communiquer sur nos actions et nos projets* ». Ah bon ? Albinus sur quelle page as-tu trouvé les projets ? Quant aux actions de quoi veut-il parler ? D'opérations d'entretien, de réparations et des mises à niveau ? Albinus, ne penses-tu pas que c'est le minimum qu'on est en droit d'attendre d'une commune ? Si distribuer des masques roses aux enfants lors de la rentrée scolaire doit être considéré comme action contre le COVID, c'est bien peu.

Finances communales : afin d'y voir plus clair, peut-être, on mélange allègrement le fonctionnement et l'investissement ! Toute comparaison avec les prévisions ou les réalisations de l'exercice antérieur est soigneusement évitée. Bravo pour les camemberts à 12 parts avec des dégradés de vert et de rouge, c'est quasiment illisible ! Que dire des variations prévues pour 2021 par rapport à 2020 ? Budget communal : charges générales : +68%, charges de personnel : +9%, investissements prévus : +363%. La dotation de compensation versée par Cœur de Savoie est différenciée en 2020, alors qu'elle est, semble-t-il, cumulée à tort aux impôts et taxes en 2021. Idem dans le budget eau avec un mélange abonnement et vente d'eau. Bref, pas clair du tout.

Mieux vivre à Arbin : 12 pages et 56 photos d'un savant mélange entre 2019 et 2020 ! Avec les mêmes photos des toilettes de l'école déjà parues en mai 2019 ! Albinus, quel intérêt de nous abreuer de photos de vanes, escaliers, tracteur, portes, volets... Tu penses comme moi qu'il serait plus intéressant de nous dire : qui a réalisé, où a-t-on acheté et **combien cela a coûté**. Quelles réponses a-t-on eu aux nombreuses demandes de subventions ? Pour l'étage de l'ancienne Mairie un

chantier qui a duré plusieurs mois, qui n'a jamais été évoqué en Conseil Municipal, on ignore le budget engagé, qui est intervenu.

Actualités communales : plusieurs pages et photos consacrées pour l'essentiel aux incivilités dans la commune. Phénomène que l'on ne peut que regretter, évidemment, mais qui n'est pas propre à Arbin. Les auteurs, ne sont pas forcément Arbinois(es). S'ils le sont, changeront ils leur comportement à la lecture de ces rappels à la réglementation ou à la loi ? J'en doute. Quant au ton employé il me semble bien incongru dans une publication municipale. Les plus jeunes diront : « *C'est de l'humour à 2 balles* ». Qui leur donnera tort ?

Ecole-Associations : l'école a eu droit à une page. Les parents n'ont pas appris grand-chose...Quelques pages sur la vie des associations.

Rétrospectives : quelques photos sur les rares événements de 2020. Mais NON ! De grâce des plus jeunes aux plus anciens nous n'avions pas besoin de ce calendrier 2020 du Covid. Les élus du pays, les médias nous ont suffisamment traumatisés avec cette pandémie. Aussi inutile que des copier/coller de documents officiels vus et revus dans les journaux.

Informations : Albinus, ces quelques pages s'apparentent à du garnissage. Souvent, là encore, du copier/coller de documents que l'on trouve dans nos boîtes à lettres : Sibrecsa, démoustication, don du sang. Quant à la flavescence dorée les viticulteurs connaissent mieux que quiconque le sujet.

Albinus, comme moi, tu as dû être déçu en feuilletant ce dernier bulletin. Un sujet qui aurait pourtant mérité d'être évoqué n'y figure pas : le personnel communal. Au départ en retraite de M. Hervé Tissot le Maire avait expliqué, en Conseil, qu'il ne serait pas remplacé. « *On fera appel, si nécessaire à des entreprises extérieures* ». Tu as, comme moi, remarqué la présence d'une 2^{ème} personne aux services techniques depuis la fin 2019. Quel est son statut ? Intérimaire, embauche, temps plein, temps partiel ? Un sujet qui n'a jamais été évoqué en Conseil Municipal... De même il y aurait eu un départ à l'accueil/secrétariat. Là non plus rien n'a filtré.

Comme tu vois l'opacité n'est pas que dans les chiffres.

A bientôt,

Ton ami Nicolas,

Mai 2021